

DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FESSENHEIM

Séance du 24 juin 2025

Sous la présidence de M. Claude BRENDER, maire, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- ☞ **de nommer** Mme Virginie STOCKY, DGS, aux fonctions de secrétaire de séance du conseil municipal ;
- ☞ **d'approuver** le compte-rendu de la séance du 15 mai 2025 ;
- ☞ **d'approuver** la dissolution du SIAEP Balgau-Fessenheim-Nambsheim au 31 décembre 2025 et de se prononcer, par délibération séparée, sur les conditions financières et matérielles de la dissolution du syndicat sous condition suspensive que les communes membres du SIAEP de Munchhouse et Environs acceptent de nouvelles adhésions et **de solliciter** l'adhésion du service « eau » de la commune de Fessenheim au SIAEP de Munchhouse et Environs ou tout autre syndicat qui lui succéderait à la suite d'une modification statutaire relative à la dénomination dudit SIVU au 1^{er} janvier 2026 ;
- ☞ **de supprimer**, à compter du 1^{er} septembre 2025, l'emploi permanent d'ATSEM relevant du grade d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe et disposant d'une durée hebdomadaire de service de 15 heures et 38 minutes/35 heures et **de créer**, à compter du 1^{er} septembre 2025, un emploi permanent d'ATSEM relevant du grade d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe et disposant d'une durée hebdomadaire de service de 30 heures et 24 minutes/35 heures ;
- ☞ **de modifier** le paragraphe « *Les modalités de maintien ou de suppression de l'IFSE* » de la délibération du 6 février 2018 suite à l'article 189 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 réduisant l'indemnisation des fonctionnaires en congé de maladie ordinaire (CMO) de 100 % à 90 % du traitement durant les trois premiers mois ;
- ☞ **d'abroger** la délibération du 9 septembre 2021 décidant d'appliquer une majoration à la rémunération des apprentis de 20 points ;
- ☞ **d'approuver** les termes de la convention de transfert de la maîtrise d'ouvrages entre Orange et la commune de Fessenheim pour la réalisation de travaux de mise en souterrain des réseaux aériens existants dans la rue de la Première Armée.

Date de publication sur le site Internet de la commune : 26 juin 2025

Le compte-rendu intégral peut être consulté en mairie ou sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante www.fessenheim.fr, après son approbation.